

Les retraités algériens s'organisent loin de l'UGTA

Pour la première fois depuis l'instauration du pluralisme syndical par la constitution de février 1989, des retraités tentent de s'organiser en syndicat loin de la casquette de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) qui monopolise la représentation de cette frange de la société qui compte plus de 3 millions d'individus.

En effet, l'Organisation syndicale des retraités algériens (OSRA), a tenu le 3 octobre dernier, son premier conseil national en présence des représentants de 26 wilayas.

Les travaux du Conseil National ont commencé par la présentation d'un compte-rendu sur les activités, contacts et démarches effectuées par le bureau national de l'organisation syndicale (OSRA) depuis l'assemblée constitutive du 07 juillet 2021 jusqu'au dépôt du dossier au niveau du Ministère du Travail en date du 26 septembre 2021 pour l'obtention du récépissé d'enregistrement, sous le numéro 10964.

Selon un communiqué de l'organisation qui a tenu son congrès constitutif en juillet en dernier, les participants à la réunion ont réaffirmé leur position de principe sur la nécessité vitale et l'obligation majeure d'avoir une organisation syndicale des retraités pour défendre leurs intérêts matériels et moraux au même titre que ce qui se passe ailleurs dans le monde et plus particulièrement dans les sociétés évoluées et démocratiques.

Dans son document, l'OSRA dénonce la marginalisation des retraités, le retard du versement du droit de la revalorisation prévu chaque 1 mai, le silence et le non recours à la justice du Conseil d'administration de la CNR pour récupérer les milliards dilapidés dans l'affaire Khalifa.

Elle dénonce aussi ce qu'elle appelle l'injustice entre la législation du fond spécial des retraites (FSR) et celle de la caisse nationale de la retraite (CNR).

En outre, l'organisation plaide pour une augmentation conséquente des pensions de retraites pour rattraper le pouvoir d'achat. La pension minimale du retraité devra être au niveau du SMIG lequel ne devra pas être moins de 60 000 DA pour avoir une vie digne.

Elle appelle également à revoir les mécanismes de la revalorisation annuelle des retraites qui profite beaucoup plus aux retraités qui touchent des pensions exponentielles.